

Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr

Ouvrant droit : Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.



Agenda

Prochain Cnas :
7, 8 et 9 février 2023

Dates limites d'inscription :

RETRAITÉS

19 décembre - Expositions Munch et Monet-Mitchell

3 janvier - Galette des Rois

16 janvier - Retrouvailles (exclusivement pour les retraités)

16 janvier - Randonnée en étoile

16 janvier - Exposition Kokoschka

VOYAGES

4 décembre - Voyages autonomes

LOISIRS - CULTURE

11 décembre - Opéra

VACANCES

10 janvier - Séjours printemps

Édito

Comités Locaux



Nous avons fêté les 50 ans du Caes et des Clas tout au long de cette année 2022. Sur les 25 Clas répartis sur toute la France, 22 Clas ont proposé à leurs agents une activité « 50 ans » qui a rassemblé plus de 600 agents Inserm et leurs familles. Plus de 1 200 « goodies » ont été distribués. Pour la 2ème année consécutive, pour permettre une reprise des activités dans les Clas, suite à la pandémie du Covid, tous les Clas ont pu proposer des activités à des taux promotionnels ce qui a permis à un grand nombre d'agents Inserm de participer à des activités culturelles et de loisirs, voire sportives !

Les Clas pourront en 2023 proposer 4 activités « coup de cœur » au taux promotionnel ce qui permettra à des agents de pouvoir découvrir des régions lors de week-ends, de participer à un concert, d'aller en famille à un spectacle, avec des collègues et leurs familles, hors contexte professionnel. Je terminerai en remerciant tous les élus Clas, sur leur engagement et leur dévouement sans faille, bien que peu reconnus par leurs supérieurs hiérarchiques et l'administration de l'Inserm.

Nadine Kaniewski, responsable du secteur Comités Locaux
Gestionnaire : Sylvie Dupuy

Actualités

50 ans du Caes

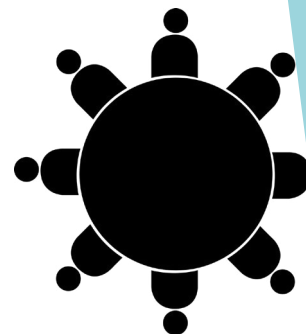
Retrouvez des photos et des vidéos de la soirée des 50 ans du Caes Inserm sur la rubrique « [Les 50 ans du Caes Inserm](#) ».

Disponibilités Vacances

Après la date butoir, les disponibilités des séjours sont affichés sur [notre site](#). N'oubliez pas de les consulter ! Les tarifs sont par semaine et avant subvention.

Votes du Cnas de novembre

- Le **secteur Clas** autorise 4 coups de cœur dans l'année sur des thématiques différentes (obligation d'un coup de cœur selon le QF).
- Le **secteur Loisirs-Culture** a proposé une nouvelle subvention culturelle pour les abonnements au théâtre, salles de spectacle, espaces culturels. Cette subvention remplace les subventions « Opéra » du secteur Loisirs-Culture et « Carte Musée » du secteur Retraités. Toutes les informations utiles vous parviendront début 2023.
- Le **secteur Vacances** a voté son catalogue été 2023 et augmenté le plafond de subvention journalier des séjours sur catalogue et des résidences hôtelières.
 - 60 € au lieu de 54 € pour les résidences hôtelières.
 - 135 € au lieu de 120 € pour les séjours club.
 - 79 € au lieu de 72 € pour les séjours en pension complète et demi-pension.
 - 54 € au lieu de 48 € pour les locations sèches.
- Le **secteur Jeunesse** a augmenté pour Jeunesse I le plafond de subvention journalier suite à l'augmentation du coût de la vie et à partir du 1er janvier 2023.
 - 140 € au lieu de 125 € (séjours ski, séjours à l'étranger, les 15 premiers jours).
 - 130 € au lieu de 115 € (séjours en France, les 15 premiers jours).
 - 103 € au lieu de 92 € (tout séjour au-delà de 15 jours).
- Le **secteur Sports** a voté son programme 2023 qui sera bientôt disponible sur le site du Caes Inserm.

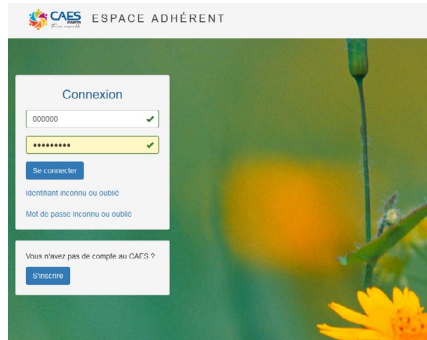


Le Caes Inserm en ligne : nos 3 espaces

1 Espace adhérent

L'espace adhérent permet de s'inscrire pour la première fois au Caes, de mettre à jour sa fiche agent, de connaître son taux de subvention et son plafond annuel de subvention.

Vous pouvez retrouver l'historique de vos prestations, imprimer votre carte d'adhérent et trouver les coordonnées des partenaires du Caes.



L'espace adhérent est l'outil le plus important pour suivre vos demandes de subvention et mettre à jour vos informations.

[Accéder à l'espace adhérent](#)

2 Site du Caes



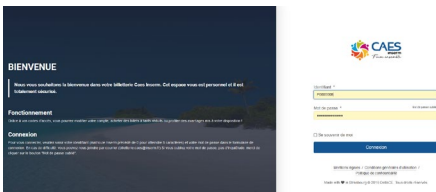
Le site du Caes Inserm regroupe toutes les informations des secteurs d'activité. Vous trouverez tous les formulaires de demande de subvention et tous les documents relatifs au Caes Inserm et aux Comités Locaux.

Nous publions régulièrement des actualités pour vous tenir informés des dernières activités.

Le site du Caes regroupe toutes les informations sur le fonctionnement du Caes et de ses secteurs d'activité

[Accéder au site du Caes](#)

3 Billetterie en ligne



La billetterie en ligne est un portail que le Caes Inserm met à disposition des agents pour acheter des billets à un tarif avantageux. Ces billets ne sont pas subventionnés. L'offre et la disponibilité dépendent du prestataire et non du Caes Inserm.

Pour mieux vous renseigner nous mettons à votre disposition une adresse de messagerie : billetterie.caes@inserm.fr

• Achetez vos places pour les parcs d'attractions, animaliers ou autres : escape games, karting, accrobranche, paintball...

- Envie de musées, cinémas ou spectacles ? L'offre de la billetterie en ligne est très complète avec des événements et expositions partout en France.
- Vacances au Ski ? Retrouvez des codes promo pour l'achat de vos équipements et vos forfaits.
- Vous n'avez pas d'idées cadeau pour vos proches ? Consultez l'offre de cartes cadeaux, il y en a pour tous les goûts !

Pour vous connecter :

Identifiant : Vous aurez besoin de votre matricule Inserm à 8 chiffres consultable sur votre bulletin de paie.

Pour les agents retraités, si vous ne connaissez pas votre matricule, vous pouvez nous le demander en nous écrivant à : billetterie.caes@inserm.fr

Mot de passe: Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022.

[Accéder à la billetterie](#)

Pour ces fêtes de fin d'année, n'oubliez pas la billetterie en ligne !



Billetterie en ligne : billetteriecaes.fr

Identifiant : Matricule Inserm (8 chiffres)

Mot de passe (première connexion) : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web

caes.inserm.fr